

Le Front du Nord

Des Belges et la guerre d'Algérie (1954-1962)



Ambassade de
Belgique

Dimanche 29 octobre 2017
Bibliothèque nationale d'Algérie

Avec le soutien de

الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGERIE



Légende des photos (de gauche à droite) :

Ligne 1 - (1) Oeuvre de Momon Grunhard pour le Comité pour la Paix en Algérie, éditeur responsable Pierre Le Grève, 1961 (*fonds S. Grunhard*) ; (2) Guy Cudell, Bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, au centre, lors du deuxième meeting du Comité pour la Paix en Algérie, 21 novembre 1959 ; à gauche, le sénateur social-chrétien Karel Van Cauwelaert ; à droite, le sénateur socialiste Marcel Busieau (*Le Front du Nord*) ; (3) Luc Somerhausen et Serge Moureaux à l'Ambassade d'Algérie à Bruxelles, remise officielle de décorations pour les trente ans de l'Indépendance (*fonds L. Somerhausen*) ;

Ligne 2 - (4) Serge Moureaux et Cécile Draps, Colloque les Algériens et le droit des gens, Bruxelles 18-19 mars 1961 (*Avocats sans frontières*) ; (5) Jean-Paul Sartre à Bruxelles, Centre Rogier 12 mars 1962 (*Papyrus, fonds L. Somerhausen*) ; (6) Enterrement de M. Akli Aissiou, membre de l'UGEMA, étudiant en médecine assassiné à Bruxelles par la "Main Rouge", 14 mars 1960 (*brochure UGEMA*).

Introduction

Des Belges, au péril de leur vie parfois, ont aidé les Algériens et le FLN pendant la Guerre d'Indépendance. Ils ont été membres de réseaux, porteurs de valise, passeurs de militants et de clandestins, ... mais aussi membres du collectif des avocats belges du FLN qui défendaient les militants algériens et le FLN devant les tribunaux français. Les profils, les histoires et les motivations de chacun étaient très variés. Néanmoins, un élément les rassemblait tous : ils croyaient en une cause juste.

Cette histoire est mal connue en Belgique comme en Algérie. Le colloque « Le Front du Nord. Des Belges et la guerre d'Algérie (1954-1962) » réunit, le dimanche 29 octobre 2017, à la Bibliothèque nationale à Alger, acteurs et témoins, belges et algériens, afin que cette mémoire ne disparaisse pas. Ce colloque bénéficie du soutien du SPF Affaires étrangères de Belgique, des ministres algériens de la Culture, des Moudjahidines et de la Communication et d'Air Algérie.

Quelques-uns parmi les derniers acteurs et témoins belges qui ont aidé les Algériens et le FLN pendant la guerre d'indépendance viendront de Belgique afin de participer à ce colloque et livrer leur témoignage, parmi lesquels Madame Henriette Moureaux, épouse de M. Serge Moureaux, avocat, responsable du collectif des avocats belges du FLN ; Madame Suzy Rosendor, agent de liaison de Monsieur Omar Boudaoud ; Madame Adeline Liebman, liée au réseau Curriel ; Madame Anne Somerhausen, épouse de feu Monsieur Luc Somerhausen, alias « Alex », chef du réseau lié au réseau Jeanson ; Monsieur Marc Rayet, du réseau des étudiants communistes ; Monsieur Mateo Alaluf, des mouvements de jeunesse à Bruxelles en solidarité avec le FLN.

Monsieur Ali Haroun, ancien ministre et ancien responsable du FLN, prendra la parole lors de ce colloque ainsi que Monsieur Paul-Emmanuel Babin, historien spécialiste de cette période.

Le programme de la journée inclut la projection du documentaire « *Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)* » qui a été réalisé par Monsieur Hugues Le Paige pour la Radio-Télévision Publique Belge Francophone (RTBF) en 1992. Ce documentaire réunit les témoignages d'acteurs belges très importants et maintenant hélas disparus. M. Hugues Le Paige introduira son documentaire lors du colloque.

Programme

- 8h00 Accueil des participants
- 9h00 Ouverture officielle – SEM. Pierre GILLON, Ambassadeur de Belgique ; SEM. Azzedine MIHOUBI, Ministre de la Culture ; SEM. Tayeb ZITOUNI, Ministre des Moudjahidines ; SEM. Djamel KAOUANE, Ministre de la Communication
- 10h00 Introduction historique par M. Ali Haroun, ancien ministre, membre du Conseil national de la Révolution algérienne et par M. Paul-Emmanuel Babin, historien de la guerre d'Algérie en Belgique et dans le nord de la France, doctorant en Histoire du droit, Université de Lille (dir. F. Renucci)
- 11h00 Présentation et projection du documentaire « *Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)* », réalisé par M. Hugues Le Paige, pour la RTBF, radio-télévision publique belge francophone, en 1992. Introduction du documentaire par l'auteur.
- 13h00 PAUSE DEJEUNER
- 14h00 Table-ronde des témoins
- L'atmosphère en Belgique et dans les mouvements étudiants (M. Mateo Alaluf)
 - Les réseaux et activités de soutien au FLN en Belgique

(Mmes Suzy Rosendor, Adeline Liebman, Anne Somerhausen et M. Marc Rayet)
 - Le collectif des avocats belges du FLN (Mme Henriette Moureaux)
 - Le FLN Fédération de France (M. Ali Haroun)
- 17h00 Clôture des travaux par SEM. Pierre GILLON, Ambassadeur de Belgique

Présentation des orateurs

Mateo ALALUF

Né à Izmir le 2 mai 1944. Docteur en sciences sociales, professeur émérite de l'ULB, il est président de l'Institut Marcel Liebman. Partageant les mêmes idées politiques, il a tissé une profonde amitié avec Marcel Liebman à partir de 1963. Il est l'auteur de livres et articles relatifs à l'emploi, au travail, à la formation, à l'immigration, à la protection sociale et au mouvement ouvrier. Jeune étudiant dans les années 1960, il a participé dans le cadre de mouvements de jeunesse (Étudiants socialistes et Jeune garde socialiste) et d'une petite publication étudiante (Résurgence) à diverses manifestations de solidarité (conférence de JP Sartre à Bruxelles) avec le FLN. Il a contribué à l'action "d'aide humanitaire" à travers le Comité d'aide médicale et sanitaire à l'Algérie qui comptait Pierre Legrève parmi ses initiateurs. Dans le cadre de cette aide médicale, il œuvrait aussi avec Jean Godin et le docteur Yvon Kenis, tout en se définissant lui-même comme « une petite main » dans la collecte de médicaments (triage, emballage et rangement de médicaments). Les colis étaient ensuite expédiés en Algérie. Il s'agissait d'une aide humanitaire rendue possible par les accords d'Evian.

Paul-Emmanuel BABIN

Historien. Titulaire d'un master en Histoire contemporaine et d'un master de Droit pénal, Paul-Emmanuel Babin s'est spécialisé sur le sujet de la guerre d'Algérie en France dès la rédaction de ses mémoires de recherche (*Les travailleurs algériens dans la région lilloise de 1947 à 1962 et à l'épreuve de la guerre d'Algérie*). Cette étude était enrichie par la découverte de fonds privés d'archives et elle permettait la mise en évidence d'une concurrence dans l'encadrement de la population algérienne. Auteur d'une étude éditée en France par le Ministère de la Justice sur l'Histoire de la prison cellulaire de Douai-Cuincy, (sous la direction de Christian Carlier), il s'intéresse particulièrement à la situation du FLN et du MNA dans cette prison. Enfin, dans le cadre de la préparation de sa thèse, il intègre le centre de recherche en Histoire Judiciaire de l'Université de Lille, sous la direction de Florence Renucci (CNRS), spécialiste de l'Histoire du droit colonial. La thèse de Paul-Emmanuel Babin sur la guerre d'Algérie en Belgique est la première étude au niveau doctorat tant en France qu'en Belgique. Sa méthode s'appuie notamment sur l'Histoire orale grâce à un important *corpus* de témoignages réalisé en Belgique, en Algérie et en France. L'objectif est de démontrer le rôle de la Belgique pour la Fédération de France du FLN.

Ali HAROUN

Après ses études primaires et secondaires à Alger, Ali Haroun s'inscrit à la Faculté de Droit de Paris et est actif au sein de la section universitaire du MTLD. Au déclenchement de la guerre d'indépendance, il rejoint les rangs du FLN au sein duquel il assume de nombreuses missions et responsabilités. Il est membre de la Fédération de France et du CNRA (Conseil National de la Révolution Algérienne). En 1962-1963, il est député d'Alger à l'Assemblée Nationale Constituante. Après une période de 28 ans pendant laquelle il se retire de toute activité politique et s'occupe de son cabinet d'avocats, il est de nouveau ministre des droits de l'Homme (1991) et membre du Haut Comité d'Etat (HCE), présidence collégiale de la République (1992-1994). Docteur d'Etat en Droit de l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne, Ali Haroun est avocat au barreau d'Alger et agrégé à la Cour Suprême.

Hugues LE PAIGE

Né en 1946, diplômé en journalisme et communication sociale de l'Université libre de Bruxelles, Hugues Le Paige a été journaliste à la Radio-Télévision belge francophone (RTBF) dont il fut le correspondant à Rome et à Paris. Il est, par ailleurs, le réalisateur de nombreux documentaires dont « Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962) » et co-auteur avec M. Jean Doneux du livre éponyme.

Adeline LIEBMAN

(née Waysblatt, le 17 mai 1930 à Etterbeek, Bruxelles). Issue d'une famille de gauche, elle fait ses études comme Marcel Liebman (1929-1986) à l'ULB (Université Libre de Bruxelles) de 1949 à 1953, date à laquelle elle lui fait rencontrer Ralph Miliband à Londres. L'œuvre de Marcel Liebman sera dorénavant marquée par les idées de gauche comme par la recherche de justice, par l'anti-racisme et la décolonisation. Adeline Liebman se marie en 1956 et partagera les engagements politiques de son mari alors doctorant à l'ULB en sciences politiques. A la demande du pacifiste Jean Van Lierde (lié aux réseaux Jeanson et Curiel) elle héberge d'ailleurs un certain nombre de jeunes français réfractaires à la guerre d'Algérie et accueille même Joyce Blau (adjointe d'Henri Curiel). Elle met également leur maison d'Auderghem à Bruxelles, à la disposition des responsables du FLN pour qu'ils tiennent des réunions. Avec Jean Van Lierde, Marcel Liebman va surtout aider les Algériens en mettant à leur disposition de nombreuses voitures avec des papiers réglementaires grâce à son frère assureur et il permet au FLN d'acheter une voiture à son nom. Marcel Liebman a également théorisé le rapprochement entre Juifs et Arabes dès la guerre d'Algérie, avant de s'engager pour l'indépendance de la Palestine grâce à son ami Naïm Khader, représentant de l'OLP à Bruxelles, assassiné en 1981. (Rédigé par Paul-Emmanuel Babin)

Henriette MOUREAUX

(née François, le 24/6/1932 Etterbeek, Bruxelles). Sa mère et sa sœur aînée ont été membres de la Résistance active pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1956, elle se marie avec Serge Moureaux, alors jeune avocat. Son beau-frère Marc De Kock est le premier avocat en Belgique à prendre la défense des militants algériens. Henriette Moureaux a apporté un soutien indispensable à son mari alors qu'il animait le collectif des avocats de Bruxelles. Elle assurera des missions essentielles comme la mise en place de la logistique de réunions des avocats des collectifs parisien et belge et même du Comité Fédéral du FLN à leur domicile le 26 août 1960 mais aussi l'hébergement clandestin de Titouche Abdelmajid (responsable du FLN pour la Belgique). Henriette Moureaux assiste son mari dans la prise en notes des dossiers au greffe, le port de plis du FLN en Allemagne, le transport de cadres au-delà des frontières et en Belgique vers les différents hébergements, tout comme elle véhicule plus exceptionnellement Jacques Vergès. Lorsque le collectif des avocats se trouve menacé par des internements administratifs et que Maurice Courregé, Michel Zavrian et Jacques Vergès trouvent refuge en Suisse, les avocats algériens Mourad Oussedik et Abdessamad Benabdallah, venant d'être libérés des camps du Larzac et de Thol le 22 février 1960, sont hébergés par Henriette Moureaux, alors qu'ils sont toujours poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'État. Enfin elle contribue à la préparation des colloques internationaux de Bruxelles, puis de Rome, avec l'avocat André Merchie. (Rédigé par Paul-Emmanuel Babin)

Serge MOUREAUX

(né le 1/1/1934 à Etterbeek, Bruxelles). Fils du ministre de l'Instruction publique libéral Charles Moureaux. Il est un des premiers en Belgique à prendre position en faveur de la Révolution algérienne dès 1956 dans l'Étudiant Libéral. Docteur en droit à l'ULB (Université Libre de Bruxelles), il devient membre du « Comité pour la Paix en Algérie » il assiste son premier client en 1958 (le syndicaliste Rahmoune Dekkar). Il constitue un collectif d'avocats à Bruxelles composé de Marc De Kock, Cécile Draps, André Merchie et lui-même. Ce collectif se charge en Belgique et au nord de la France de toutes les affaires concernant les militants du FLN avec l'avocat parisien Michel Zavrian, avant de prendre la responsabilité exclusive de la défense dans cette zone en 1960. L'assassinat de son ami d'Akli Aissiou le 9 mars 1960 à Bruxelles amène Serge Moureaux à assumer un militantisme pour le FLN avec des activités clandestines : rôle dans la diffusion des consignes et la circulation de l'information de la détention, hébergement, comptabilité et distribution des permanences aux avocats et aux réseaux de soutien. Il organise également le débat juridique sur l'illégalité des extraditions entre la Belgique et la France et il est l'organisateur des colloques internationaux de Bruxelles et de Rome sur la reconnaissance juridique de la nation algérienne. Il participe aussi au procès de Jacques Vergès et du collectif parisien à la 17ème chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris. Sanctionné comme Cécile Draps par une suspension de six mois au tribunal militaire de Lille en 1961, Serge Moureaux assume le choix d'une défense politique ou de « rupture » qu'il juge particulièrement adaptée puisque son collectif ne compte aucune exécution capitale. Après la guerre, il sera notamment député et sénateur du Parti Socialiste belge. (Rédigé par Paul-Emmanuel Babin)

Marc RAYET

Né le 1 février 1940 à Uccle (Bruxelles), Marc Rayet a obtenu son doctorat en Sciences nucléaires en 1973 et a poursuivi sa carrière à l'Institut d'Astronomie et d'Astrophysique de l'Université libre de Bruxelles (ULB) comme chercheur du Fonds National de la Recherche Scientifique. A la fin de la guerre, il a habité Liège et a commencé ses études secondaires à l'Athénée de Chênée, près de Liège, dans la classe de Claude Laperches, le fils cadet du professeur Laperches qui sera assassiné par La Main Rouge. Revenu à Bruxelles en 1952, il entre à l'Athénée d'Uccle. Durant ces études, il sera sensibilisé aux guerres d'Indochine puis d'Algérie notamment grâce à un camarade de classe de mère française et lecteur assidu du journal *Le Monde*. En septembre 1957, il entame des études universitaires à l'Université libre de Bruxelles. Candidat en Science Appliquées, il rejoint en 1959 la première licence en Sciences Physiques, où il rencontre Maggy Van Loo qu'il épousera en 1961. Il entre en septembre 1959 au Cercle des étudiants communistes qui était animé entre autres par Jacques Nagels. Au début de l'année 1960, il est actif, avec quelques camarades communistes, dans une cellule clandestine de soutien au FLN. Suite à l'arrestation de J. Nagels et de Maggy Van Loo en automne 1960, cette cellule est dissoute. Il termine ses études de physique en juin 1962.

Suzy THUY-ROSENDOR

(née à Anvers, le 18/9/1933). Sa famille est originaire de Faleshty et de Resina près de Kichinev en Bessarabie (Empire russe). Ses parents fuient la répression tsariste puis les persécutions nazies. De retour en Belgique, elle entame ses études à l'ULB (Université Libre de Bruxelles). Elle s'engage aux Étudiants Communistes puis au Parti Communiste Belge, lequel la découragera de s'engager pour la Révolution algérienne. Jeune mère de famille en 1958 et proche de l'avocate Cécile Draps (avocate du collectif belge), elle décide d'apporter son aide aux militants algériens en raison de son histoire familiale et de ses convictions humaniste et internationaliste. Elle bénéficie de l'appui de son mari André Thuy. « Électron libre » par rapport aux différents réseaux de soutien, cette position singulière se traduit par des contacts directs avec les membres du Comité Fédéral de la Fédération de France du FLN (surtout Kaddour Ladlani parfois Omar Boudaoud) ou avec Rabah Nehar (responsable de l'UGTA) mais aussi avec le responsable du FLN pour la Belgique Titrouche Abdelmajid. Parmi les différentes missions qu'elle reçoit d'eux, elle assure le transport régulier des cadres et des militants de l'Organisation et de la Spéciale vers Paris, Lille, Amsterdam ou Cologne mais aussi les liaisons au-delà des frontières en ayant plusieurs fois la charge des documents et archives du FLN. Enfin elle est également chargée de trouver des logements à Bruxelles pour les militants en clandestinité et participera aussi à la filière médicale. Après la guerre, elle devient une libraire engagée et travaillera avec son mari ingénieur sur différents projets, en Guinée et en Irak. (Rédigé par Paul-Emmanuel Babin)

Anne SOMERHAUSEN-CHOTTEAU

(née le 5/2/1947 à Uccle, Bruxelles), assistante sociale (1971) et spécialisée en psychiatrie en 1979 puis psychothérapeute psychanalytique en médiations en 1985. Anne Somerhausen travaille en institution psychiatrique de 1971 à 2005 et de façon indépendante jusqu'à aujourd'hui. Elle définit son métier en écho à l'engagement de son mari de la façon suivante : « à l'écoute des bleus à l'âme, de ceux qui souffrent en silence et dont la vie n'a pas de sens ». En effet, elle est reliée dans son activité quotidienne à Luc Somerhausen par l'engagement social qui était pour lui primordial. Elle contribue aux retrouvailles entre Francis Jeanson et Luc Somerhausen à Liège en 1988. Luc Somerhausen a notamment partagé avec son épouse ses convictions et l'amitié qu'il avait depuis son engagement pour l'Algérie avec Jacques Sephiha, Micheline Creteur, Serge et Henriette Moureaux, Yvon Kenis, Adolfo Kaminsky et Omar Boudaoud. Par rapport à son mari, Anne Somerhausen est la « passeuse de mémoire » du réseau « Alex ». (Rédigé par Paul-Emmanuel Babin)

Luc SOMERHAUSEN

(né à Ixelles, Bruxelles le 4/6/1935-décédé le 23/4/2008). Fils de Marc Somerhausen, premier président du Conseil d'État belge qui sera un soutien constant pour lui, il devient docteur en droit à l'ULB (Université Libre de Bruxelles) en 1958. Président de l'Assemblée générale des étudiants de l'ULB, il prend position contre la censure au printemps 1958 lors de l'interdiction de la diffusion des « Sentiers de la gloire » de Kubrick, film jugé antimilitariste et participant à la démoralisation de l'armée dans le contexte de la guerre d'Algérie. A partir de 1959, il met en place un réseau de soutien aux Algériens et devient en 1960, le

responsable du réseau Jeanson pour la Belgique. Connu sous le nom de guerre : « Alex », il fait passer les différentes frontières entre la France et la Belgique à des militants algériens dont Said Bouaziz et Aboubakr Belkaid ou à des évadés. Son important réseau assure jusqu'à plusieurs passages par semaine et les principaux membres sont : Jacques Sephiha, Micheline Creteur, Jean-Pierre Van Tieghem ou encore Joseph Katz. A la tête du réseau, « Alex » assure les passages clandestins de la frontière, la mise à disposition des hébergements, la fourniture des faux papiers et le transport d'armes. Dans ce cadre, il est en contact direct avec Omar Boudaoud et Dominique Darbois. Son engagement est fondé sur l'humanisme, l'anticolonialisme et la lutte contre toutes les formes d'oppression. Après la guerre, il devient avocat et tentera d'assurer la défense de Mohamed Boudiaf en 1963 puis s'engage pour la reconnaissance de la Palestine à travers *Le Point*. De 1970 à 1997 il est magistrat. Fidèle à son idéal de recherche de justice sociale, il est juge puis vice-président du tribunal du Travail de Bruxelles. (Rédigé par Paul-Emmanuel Babin)

Bibliographie

Jean DONEUX et Hugues LE PAIGE, *Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, POL-HIS, Bruxelles, 1992

Ali HAROUN, *La 7^{ème} Wilaya. La guerre du FLN en France 1954-1962*, Casbah Editions, 2005

Serge MOUREAUX, *Avocats sans frontières. Le collectif belge et la guerre d'Algérie*, Casbah Editions, 2000

Documentaire

Hugues LE PAIGE, *Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, RTBF, 1992

Conseiller scientifique : M. P.-E. Babin, historien

Editeur responsable : SE M. Pierre GILLON, Ambassadeur de Belgique, Ambassade de Belgique en Algérie

NOTES



Ambassade de
Belgique